

### CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2024 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

#### N°D2024/04

#### **QUESTION N°6**

<u>OBJET</u>: <u>TECHNIQUES</u> / ATTRIBUTION DES MARCHES DE PRESTATIONS DE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS, ELAGAGE ET ABATTAGE DES ARBRES, DESHERBAGE DES RUES DE LA COMMUNE DE PIERRELAYE

L'An Deux Mille Vingt Quatre Le Trente et Un janvier A vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 janvier 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Pascal KLINGLER
Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Seddik HADDOUYAT - Florence DOUILLON
Frédéric CLAUX - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Amélie SANDRIN
Eric NOIRET - Christophe CONNAN - Annie METAY - Eric BOSC
Mathilde MISSLIN - Christophe BATTAIS

# ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Adélaïde DA PAULA a donné procuration à Claude CAUET Maria GUYON a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER Denis HOFFMANN a donné procuration à Pascal KLINGLER Fabien CUVILLIER a donné procuration à Fahed HADJI Patrick MURCIA a donné procuration à Eric BOSC

## <u>ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS</u> : /

## SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Dominique MORIN

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 24 Nombre de pouvoirs : 5 Nombre de votants : 29 N°D2024\_04 – TECHNIQUES / Attribution des marchés de prestations de fauchage des accotements, élagage et abattage des arbres, désherbage des rues de la Commune de Pierrelaye

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

**Vu** la publication de l'Appel d'Offres ouvert parue sur le BOAMP sous le numéro 23-202 en date du 21/07/2023 et sur le JOUE sous le numéro 2023/s140-447622 en date du 24/07/2023,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le rapport de la Commission d'Appel d'Offres en date du 23 janvier 2024,

Considérant la nécessité de renouveler les contrats de prestations de fauchage des accotements, élagage et abattage des arbres, désherbage des rues de la Commune de Pierrelaye;

### LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité,

- ✓ ATTRIBUER les marchés de prestations de fauchage des accotements, élagage et abattage des arbres, désherbage des rues de la Commune correspondant aux besoins de la Commune de Pierrelaye à :
- Lot n°1 : Fauchage des accotements et du drain seuil maximum 16 600 € H.T/an

**PINSON PAYSAGES** 

13 avenue des Cures

**95580 ANDILLY** 

- Lot n°2 : Elagage et abattage des arbres - seuil maximum 16 600 € H.T/an

PINSON PAYSAGES

13 avenue des Cures

95580 ANDILLY

- Lot n°3 : Désherbage des voies de la ville - seuil maximum 29 500 € H.T/an

PINSON PAYSAGES

13 avenue des Cures

95580 ANDILLY

- ✓ AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes inhérents à l'exécution de la présente délibération
- ✓ PRECISER que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2024 et suivants

Transmis en Préfecture le : 05 02 224

Publié(e) le : 05/02/7624

Exécutoire le : 05/02/2624

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, POUR EXTRAIT CONFORME PIERRELAYE, LE 31 JANVIER 2024

LE MAIRE

MICHEL VALLADE

